

Département de la Somme

N°22/2023

-----  
Arrondissement d'AMIENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
Communauté de Communes  
Nièvre et Somme

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle le chiffon rouge – Rue P.ERMENAUULT – à FLIXECOURT, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

1, allée des quarante

Parc d'Activités des Hauts du

Val de Nièvre – BP 30214

*Etaient présents :*

80420 FLIXECOURT

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE

-----  
Tél. : 03 22 39 40 40

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, GACQUER, FOURCROY, VIGNON, DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, GODIN, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Fax : 03 22 39 40 41

OBJET:

Affectation du résultat.

Budget lotissement 2022

*Etaient absents, excusés :*

Mme CAPRON, LICOUR

Mrs LEITAO, GOURGUECHON, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D. LEBLANC JM.

Date de convocation :

05 avril 2023

Date de séance :

12 avril 2023

Date d'affichage :

17 avril 2023

M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER

MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE

Secrétaire de séance : MME LEBRUN

\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Membres en exercice : 55

Après avoir entendu les résultats de l'exercice 2022,

Membres présents : 41

Considérant,

Membres votants : 43

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2022,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 heures à 12 heures

de 13 heures 30 à 18 heures

Le Conseil communautaire à l'unanimité,

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	4 584 321,74 €		-5 054 345,02 €	- €	- €	-470 023,28 €
FONCT	152 841,57 €	- €	2 313 210,03 €			2 466 051,60 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2022</b>	2 466 051,60 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 466 051,60 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



Pour extrait conforme,  
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 17 avril 2023 et de sa publication le 17 avril 2023.

